

**DEPARTEMENT
DE
YONNE**



communauté
de l'auxerrois

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2020-068

Objet : Plan Local d'Urbanisme de Champs-sur-Yonne - Approbation de la modification simplifiée

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 15 juillet 2020, s'est réuni le 30 juillet 2020 à 09 h 00 à AUXERREXPO, sous la présidence du Président, Crescent MARAULT.

Nombre de membres

en exercice : 64

présents : 56

votants : 64 dont 8 pouvoirs

Etaient présents :

Stéphane ANTUNES, Céline BAHR, Patrick BARBOTIN, Marie-Ange BAULU, Christophe BONNEFOND, Michel BOUBOULEIX, Anna CONTANT, Nordine BOUCHROU, Fabrice JACQUOT, Auria BOUROUBA, Marc THUBET, Nicolas BRIOLLAND, Carole CRESSON GIRAUD, Mani CAMBEFORT, Raymonde DELAGE, Mathieu DEBAIN, Gérard DELILLE, Michel DUCROUX, Sébastien DOLOZILEK, Hicham EL MEHDI, Margaux GRANDRUE, Olivier FELIX, Pascal HENRIAT, Francis HEURLEY, Laurent HOURDRY, Emilie LAFORGE, Julien JOUVET, Chrystelle EDOUARD, Jean-Luc LIVERNEAUX, Crescent MARAULT, Florence LOURY, Bruno MARMAGNE, Rémi MÉLINE, Odile MALTOFF, Lionel MION, Frédéric PETIT, Marie-Agnès MAURICE, Gilles PEYLET, Patrick PICARD, Emmanuelle MIREDDIN, Stephan PODOR, Laurent PONROY, Maryse NAUDIN, Bernard RIAN, Guido ROMANO, Maud NAVARRE, Maryvonne RAPHAT, Denis ROYCOURT, Magloire SIOPATHIS, Sylvie PREAU, Mickaël TATON, Dominique TORCOL, Vincent VALLÉ, Philippe VANTHEEMSCHE, Yves VECTEN, Patricia VOYE.

Pouvoirs :

Pascal BARBERET à Bernard RIAN, Christian BOULEY à Francis HEURLEY, Dominique CHAMBENOIT à Ana CONTANT, Sophie FEVRE à Mathieu DEBAIN, Arminda GUIBLAIN à Daniel CRENE, Isabelle JOAQUINA à Carole CRESSON GIRAUD, Souleymane KONE à Vincent VALLÉ, Maryline SAINT-ANTONIN à Gilles PEYLET.

Secrétaire de séance :

Marie-Agnès MAURICE

Le PLU de la commune de Champs-sur-Yonne, nécessite une adaptation afin de corriger certains points du plan de zonage et le règlement.

En particulier, le projet de modification simplifiée du PLU de Champs-sur-Yonne a pour buts de :

- Supprimer l'emplacement réservé n° 12 sur les parcelles AD 247 et 256 ;
- Créer un emplacement réservé sur une partie de la parcelle AC 211 pour réaliser un espace public ;
- Modifier les règles relatives aux reconstructions des bâtiments démolis ;
- Modifier l'article U4 sur les extensions en zone Uj ;
- Modifier l'article U8 sur les toitures des abris de jardins ;
- Modifier les articles U8, UC8, UE8, AUC8, AUE8 et AUH8 sur la hauteur des clôtures ;
- Modifier l'article UE 2 sur les possibilités de changement de destination en zone UEa ;
- Corriger la date de la délibération imposant de déposer une déclaration préalable pour l'édification de clôtures.

Les projets de modification et l'exposé des motifs font partie des pièces annexées à la présente délibération.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier a été notifié aux personnes publiques associées. Il n'y a pas eu d'avis défavorable ou émettant des réserves sur le projet.

La procédure de mise à disposition du public du dossier d'études s'est déroulée du 4 novembre au 4 décembre 2019 inclus. Il y a eu plusieurs observations faites par le public. Une synthèse de ces remarques et des réponses qui y sont faites se trouve dans le bilan de la mise à disposition du public qui est annexé à la présente délibération. Il a été décidé de ne pas apporter de modification suite aux observations du public.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la modification simplifiée du PLU de Champs-sur-Yonne,
- D'autoriser le Président à signer tous actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

Vote du conseil communautaire :

- voix pour : 64
- voix contre : 0
- abstentions : 0
- n'a pas pris part au vote : 0
- absents lors du vote : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Crescent MARAULT

Affiché le :